

LE POINT DE VUE DE... FRANÇOIS SAUVADET, PRÉSIDENT DU GROUPE NOUVEAU CENTRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le rapport Attali ne doit pas rester lettre morte

La présentation du rapport Attali a suscité des réactions pour certaines frileuses, voire carrément hostiles, tout simplement parce qu'il bouscule les conservatismes. Or, une chose est sûre : l'heure n'est plus à l'immobilisme. À ceux qui pensent qu'une réforme, pour être acceptable, ne doit rien changer, je répondrai que la seule question qui doit nous obséder, c'est de savoir comment faire évoluer notre organisation et nos pratiques collectives pour que les prochaines années soient celles d'une réelle reconquête économique, d'une cohésion sociale et d'un bien-être collectif. Notre pays a perdu du terrain. L'écart se creuse de plus en plus avec nos homologues européens et notre déficit extérieur atteint des montants record qui révèlent au grand jour notre incapacité à compenser des coûts élevés par des performances suffisantes en matière d'innovation et de qualité.

La France doit se réveiller ! Elle ne peut plus rester à la traîne des réformes, ou alors elle décrochera. Elle doit faire le choix, elle aussi, de la réforme pour retrouver le dynamisme et la confiance qu'elle n'aurait jamais dû perdre, pour retrouver le chemin de la compétitivité et redevenir un modèle en Europe. Autour de nous, les exemples de pays qui ont entrepris, ces dernières années, des réformes d'envergure ne manquent pas. Le Royaume-Uni est parvenu à dynamiser son marché du travail, à rénover son système scolaire et à valoriser son industrie financière. Plus près de nous, l'Allemagne, elle aussi, a remonté la pente : alors que certains l'enterraient, la voilà re-

**LA FRANCE DOIT SE RÉVEILLER ! ELLE NE PEUT PLUS RESTER À LA TRAÎNE DES RÉFORMES, OU ALORS ELLE DÉCROCHERA.**

venue au cœur de la compétitivité mondiale. D'autres pays, comme le Canada, la Suède ou l'Italie, ont mené des réformes ambitieuses pour réformer leur administration et moderniser leur État. Ces pays ont eux aussi connu des problèmes, ni plus, ni moins graves que les nôtres ! Mais ils sont parvenus à les surmonter en faisant des choix politiques forts et assumés.

**Innombrables défis.** N'ayons pas peur de sortir des sentiers battus. Ce n'est pas en continuant à appliquer les recettes d'hier que l'on modernisera notre pays. Le rapport Attali a le mérite de soulever des problématiques incontournables : compétitivité des entreprises, réduction du coût du travail, ouverture des professions réglementées, avenir du financement de la protection sociale, diminution de la dépense publique, réorganisation territoriale de notre pays, modernisation de l'enseignement supérieur afin qu'il soit porteur d'innovation et de rayonnement international. La multiplicité des propositions contenues dans ce rapport révèle – comme l'avaient déjà soulevé le rapport Camdessus et le rapport Cahuc-Kramarz en 2004 – l'ampleur des défis auxquels est confronté notre pays, mais aussi la multiplicité des solutions qui s'offrent à nous pour y répondre.

Non, il n'y a pas de fatalité. La France est parfaitement capable, en puisant dans ses propres forces, de renouer avec la trajectoire ascendante qu'elle a quittée. Retrouver le point de croissance supplémentaire qui manque à notre pays pour prendre le chemin du plein-emploi et protéger son sys-



tème social est à portée de main si, collectivement, nous nous attachons à mettre en œuvre un ensemble de mesures audacieuses, énergiques et cohérentes.

**L'heure de la réforme doit sonner.** Bien entendu, les 316 propositions de ce rapport ne sont pas à prendre en bloc mais il y a là des choix fondamentaux et décisifs pour l'avenir de notre pays qu'il est urgent de faire. C'est là le sens de notre engagement politique au Nouveau Centre. C'est aussi notre responsabilité envers nos enfants et petits-enfants auxquels nous devons assurer un avenir

plus sûr et plus serein. Reste à savoir, désormais, la suite qui sera donnée à ces travaux. Le groupe Nouveau Centre souhaite que ce rapport ne reste pas lettre morte. Le Parlement doit s'en saisir. Toutes les mesures proposées dans ce rapport doivent être examinées sans tabou, parce que la réforme est notre seule chance pour l'avenir. Ne renonçons à aucune solution pertinente au motif qu'il y a des élections, ce serait le meilleur moyen de les perdre. Ne différons pas le débat à une date ultérieure, le moment de la réforme est venu et le temps nous est désormais compté. ■

LE POINT DE VUE DE... MATTHIEU COURTECUISSE, SIA CONSEIL

# Les banques vont devoir regagner la confiance

La crise financière a pris un nouveau tournant. Outre une nouvelle phase de dépréciations massives d'actifs dans les comptes de nombreuses grandes banques sur les crédits subprime, l'annonce d'une fraude massive et sans précédent à la Société Générale tétanise les marchés. Au-delà de la conjoncture boursière immédiate, à plus long terme, il est acquis que le monde financier va connaître une évolution structurelle majeure. Pour la première fois depuis longtemps, les banques vont devoir regagner en confiance et l'analyse du niveau de confiance par établissement financier va prendre une importance stratégique nouvelle en devenant un indicateur de performance majeur.

Les banques victorieuses se situeront parmi celles qui disposent de bilans solides et d'une gestion des risques adaptée. Ce seront surtout celles qui sauront rétablir avec célérité la confiance, qui ne leur est plus naturellement acquise. Confiance vis-à-vis des marchés (actionnaires mais aussi toutes les contreparties de marchés) et de leurs clients les plus volatils (entreprises fortement excédentaires en cash, souscripteurs de fonds ou d'assurance-vie...).

Pour rétablir cette confiance structurelle, les banques vont devoir s'appuyer sur trois

pilliers capables de faire la différence : l'aptitude à gérer la pression sur leurs fonds propres, la maîtrise de leurs processus et de leurs coûts opérationnels et enfin une plus grande transparence dans la construction des produits financiers. Cas relativement nouveau du fait de la hausse du coût du risque ou des dépréciations, les banques vont devoir gérer plus finement une denrée qui a été abondante pour elles ces dernières années : leur capital. Cette évolution aura plutôt tendance à consacrer le modèle de la banque universelle.

**Les banques devront innover.** Pour autant, à l'heure où se met en place la nouvelle réglementation Bâle II, la capacité des banques à respecter ces nouveaux ratios de fonds propres sera probablement challengée en Europe et aux États-Unis ? Même au sein des banques les plus vertueuses, il y aura une prime au pilotage du niveau des fonds propres, ce qui se traduira par des opérations à la fois inédites et lourdes d'optimisation et de centralisation à l'échelle de l'ensemble du groupe, voire, pour certaines plus en difficulté, à des cessions forcées d'actifs. Les banques, enfin, devront innover pour capter de nouveaux moyens de réaliser du chiffre d'affaires sans consommer de capital, en réévaluant leur gamme de services ou en se lançant plus

activement par exemple dans les services à la personne. Puis, les banques vont devoir mettre en place ou revoir des programmes de réduction des coûts d'une ampleur inégalée, c'est-à-dire qui auront un véritable impact sur leur résultat opérationnel, parfois jusqu'à 10 %. Cela passe par des opérations majeures d'industrialisation des back-offices et là encore, les banques ne seront pas toutes égales. Celles qui sont multidomestiques en Europe

**LA TRANSPARENCE DÉTERMINERA LE NIVEAU D'ACTIVITÉ POTENTIEL DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT.**

disposeront d'un avantage très sensible. La transparence, enfin.

Celle-ci ne tient pas qu'à la qualité des comptes ou aux stratégies de dépréciation d'actifs. Car au cœur de la crise se pose le problème des phénomènes de titrisation et des dérivés de crédit. Il n'est pas imaginable de se passer de tels outils de financement de l'économie et il est indispensable de travailler à l'évolution des outils de place avec, entre autres, les agences de notation et les ban-

quiers centraux. Mais s'en remettre à une approche de place serait insuffisant pour chaque établissement. Il y a là un potentiel d'acquisition d'avantages concurrentiels décisifs. Par exemple, avec la mise en place de chaînes de traçabilité sur les opérations de titrisation ou à l'aide de nouveaux mécanismes pour s'assurer d'une plus grande capacité de valorisation de fonds, même lorsqu'il est difficile d'obtenir une valeur de marché du fait du manque de liquidité passer.

**Impact vital.** Cette transparence va donc beaucoup plus loin que la fiabilité des comptes, car elle déterminera le niveau d'activité potentiel de chaque établissement. Chacun a intérêt à ce que la situation actuelle ne s'éternise pas et qu'il y ait un retour général à la sérénité et à la confiance dans le système. Mais ce retour est aussi conditionné à la qualité des actions que prendront les établissements financiers les plus importants, sachant que le niveau de confiance qui leur sera accordé pendant l'année qui vient aura un impact tout simplement vital. ■

[www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

Retrouvez notre rubrique Tribunes sur [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) dans notre canal interactif et réagissez